

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf

Le huit avril

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,

S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} avril 2019

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 21 Votants : 24

PRÉSENTS : Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- M. BOUSSEAU Yannick- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- M. GERGAUD Henri- M. GOMBAUD Jean-Paul- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- M. LE HUR Jérôme- M. LORJOUX Laurent- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PERRAUD Chantal- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme- M. TATTEVIN Frédéric.

ABSENTS : Mme LEVRAUD Françoise- Mme PANHELLEUX Françoise

ABSENTS EXCUSÉS : M. CHATAL Jean-Paul- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme PERRONNEAU Claire-Lise

POUVOIRS : Mme DESMOTS Isabelle à M. DAVID Gérard- M. FREOUR Jean-Claude à M. GOMBAUD Jean-Paul- Mme PERRONNEAU Claire-Lise à M. SEIGNARD Jérôme.

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme (élu à l'unanimité)

Préambule

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) par Mathieu GUENGANT, Policier Municipal : M. Mathieu GUENGANT a résumé ce plan de prévention des risques qui fera l'objet d'un arrêté du Maire.

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2020 : ont été tirés au sort les neuf électeurs suivants :

- M. BILLION Michel- 6 Impasse de la Ville-ès-Loups
- Mme FABLET Michelle- Place du Docteur Picaud
- M. LAUREAU Philippe- 51 Lotissement de La Boissière
- Mme BOMPOIL épouse TENDRON Marie-Thérèse- 5 rue des Ajoncs
- M. LEBRETON Jean-Patrice- Le Lin
- Mme PABOEUF Mélina- 39 Soleil Levant
- Mme BONY épouse GUYOT Chantal- 4 Lotissement de Cabaray
- M. TRAON Bernard- 39 bis La Bonne Façon

- Mme DAVID épouse MOYON Geneviève- 12 bis Lotissement de La Vallée

FINANCES

- 1- **Affectation du résultat : Budget principal et budget assainissement collectif** : 749 907,34 € et 133 722,20 € seront affectés respectivement en section d'investissement concernant ces deux budgets.
- 2- **Fiscalité 2019 : Vote des taux d'imposition** : Les taux d'imposition seront maintenus en 2019 à savoir : **Taxe d'habitation** : 18,99 %- **Foncier bâti** : 23,79 %- **Foncier Non bâti** : 49,89 %.
- 3- **Budgets primitifs 2019 : Vote du budget principal et des budgets annexes (Lotissements-Supérette- Assainissement collectif)** : Ceux-ci s'équilibrent comme suit :

BUDGETS	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget principal	5 623 908,79 €	6 033 307,34 €
Budget Lotissements	1 218 478,36 €	2 037 133,82 €
Budget Supérette	78 605,00 €	69 723,18 €
Budget Assainissement collectif	554 840,23 €	985 040,61 €

Les votes ont donné les résultats suivants :

Budget principal : 19 voix « Pour » - 5 voix « Contre »

Budget Lotissements : 19 voix « Pour » - 5 abstentions

Budget Supérette : 19 voix « Pour » - 5 abstentions

Budget assainissement : 24 voix « Pour » sur 24

- 4- **Aménagement de la place Saint-Pierre : Demande de subvention au titre des amendes de police** : Une subvention sera sollicitée pour financer les travaux concernant la sécurité routière.
- 5- **Boisement : Demande de subvention auprès de la Région Bretagne** : Ce programme concerne le boisement de parcelles dans le secteur de la Ville Jossy sur une superficie totale de 2Ha90a pour un montant estimé à 15 805,85 € H.T.

RESSOURCES HUMAINES

- 6- **Proposition de convention cadre d'accès aux services facultatifs proposés par le Centre de Gestion du Morbihan** : Le conseil a décidé de souscrire à cette convention qui permettra à la commune d'adhérer aux services facultatifs mentionnés.

DIVERS

- 7- **Dispositif argent de poche** : Ce dispositif concernera 10 jeunes qui seront indemnisés à hauteur de 15 € par jour pour 3 heures de travail. La durée maximale de travail par jeune sera d'une semaine.

- 8- **Bilan quantitatif vacances Février 2019 de l'Accueil de Loisirs** : Mme GRUEL a relaté ce bilan qui fait ressortir un nombre total de journées enfants de 472,50 contre 408 l'an passé et un taux d'occupation de 79 % contre 77 % l'an passé.
- 9- **Bilan 2018 de la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine** : La Mission Locale a enregistré 12 nouvelles inscriptions de jeunes de la commune. 33 jeunes ont été accompagnés en 2018. La principale difficulté rencontrée par ceux-ci concerne la mobilité.
- 10- **Dates des prochains conseils municipaux** : Lundi 20 mai 2019 à 20H00

Rédigé à NIVILLAC, le 11 avril 2019

Le Maire,

Alain GUIHARD



